

AMF  
Monsieur le Président Gérard Rameix  
17, place de la Bourse  
75082 Paris Cedex 02

Paris, le 15 octobre 2013

**Objet : Responsabilité juridique**

Monsieur le Président,

En date du 2 septembre 2013, en regard de votre volonté de « *Redonner du sens à la finance et d'être porteur d'une vision du rôle du marché et des acteurs financiers au service de l'économie, pour en faire la norme.* », j'interpellais votre autorité sur les risques juridiques actuels de la « perfectibilité » de l'information financière en règle générale et particulièrement envers les professionnels SGP, PSI, CGP, courtiers et CGPI.

Pour rappel, j'écrivais dans mon courrier daté du 2 septembre 2013 :

« Sauf erreur de ma part, vos silences font que vous êtes en première ligne dans l'organisation du non respect de « *l'obligation de promotion de l'intérêt des mandants* », du non respect de « *l'égalité des porteurs de parts* », de « *l'abus de confiance et de l'escroquerie* » (sauf erreur de ma part) des porteurs de parts.

Après l'organisation des non respects ci-dessus, quid de votre participation active dans le non respect de « *l'obligation de promotion de l'intérêt des mandants* », « *l'abus de confiance et/ou l'escroquerie* » des porteurs de parts (sauf erreur de ma part) etc...puisque vous « facturez » les SGP sur les valorisations comptables des OPCVM que vous savez litigieuses et dolosives ?

En date du 16 septembre 2013, vous avez eu l'amabilité de me répondre, ce dont je vous remercie.

Dans cette réponse, vous reportez, si j'ai bien compris votre courrier, à 2016 les grandes modifications.

Bien qu'ayant conscience du travail de révolution que votre volonté de « redonner du sens à la finance » va imposer à votre institution, je tiens à attirer votre attention sur les cycles SOCIOECOPOFI (SOCIOlogie, ECONomie, POLitique, FINance)\*. Souvenez-vous de l'amplitude du précédent cycle de surchauffe boursière de 1996 à 2000 et de ses répercussions SOCIOECOPOFI après son « éclatement ». Si en terme juridique, la crise de surchauffe de 2000 fût « gérable », croyez-vous, Monsieur le Président, que l'évolution de la compréhension par les avocats des us et coutumes financiers actuels et des limites comptables fassent encore l'objet d'aussi peu de poursuites lors de la prochaine crise de surchauffe ? Quid des effets de la compétence et du brio juridique des avocats compétents et réellement formés et informés lors de l'éclatement de la prochaine bulle de surchauffe ? Si la pertinence des

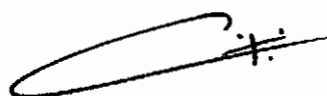
cycles SOCIOECOPOFI se confirment encore une fois, 2016 risque d'être l'année (ou proche) de la crise de surchauffe des marchés financiers et donc des poursuites juridiques pour tous les intervenants financiers cités plus haut.

Monsieur le Président, alors que la « sortie » de crise boursière devient de plus en plus plausible, pourquoi laisser en place les éléments de désinformation et de références financières qui ont mis à mal la globalité du monde financier, les Peuples ainsi que les Etat lors de la dernière crise de surchauffe (1996/2000), cela sans parler de la crise d'endettement de 2008/2012 avec ses comportements indignant de l'Humanité (insulte de certains Peuples, propos dignes des années 30....) et de toute notion d'Humanisme (austérité sur la pauvreté, quoi de plus anti économique et de plus inhumain en temps de Paix ?).

Monsieur le Président, je vous saurais gré de bien vouloir me confirmer qu'entre aujourd'hui et la fin prévisionnelle de vos travaux en 2016 et leur mise en place, c'est bien l'AMF qui porte l'entière responsabilité juridique de la non prise en compte des réalités juridiques dans le système actuel de cotation et d'information boursières ainsi que des failles Humaine et Humaniste des règlements imposés.

D'autre part, je vous saurais gré de bien vouloir apporter vos commentaires opérationnels concernant mon courrier daté du 9 septembre 2013 qui vous entretenait de la solution à la situation actuelle d'endettement des Etats via la mise en place du Fonds de Stabilisation Boursier « Objectif 2016 ». Cette solution, comme vous le savez, est techniquement aisée à mettre en place et est UNE SOLUTION. Je vous propose de la mettre en place en coopération avec l'ensemble des professionnels dans l'intérêt Humanity Invest (investissements Humains et Humanistes) des Etats, des épargnants et des Peuples dans leur globalité.

Par la présente, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations les plus distinguées et les plus reconnaissantes pour vos actes futurs.



Christian PIRE

APR FINANCE

\* En annexe, vous voudrez bien trouver un track record (que vos services connaissent par cœur) de la pertinence de l'analyse des cycles SOCIOECOPOFI.

## ANNEXE

### CYCLE SOCIOECOPOFI

- **Mars 1996** (huit mois avant Alan Greenspan), j'indique que les marchés entrent dans un « *poker menteur* ». Je conseille de prendre des fonds indiciels à capital garanti et à cliquet régulier.

- **Novembre 2002** et en **mars 2003**, à deux jours de la reprise, j'indique qu'il faut revenir sur les marchés sur les petites valeurs et en gestion directe ou avec des options. A cette époque la très grande majorité ne croyait pas à la reprise des marchés financiers eus égard au fort « refroidissement » occasionné par la bulle financière de 2000, la difficulté étant de discerner les cycles.

- **Janvier 2006**, j'écris dans mon article sur la financiarisation : « *Il reste aujourd'hui à nous protéger de la « financiarisation » excessive de l'économie qui, dans certains cas, consiste à reporter les risques financiers pris par les institutionnels (banque, compagnie d'assurance...) sur les particuliers. » « Ce jeu qui consiste à revendre les risques aux particuliers (sans qu'ils le sachent) est on ne peut plus dangereux » « L'économie financière qui a vu le retrait de beaucoup de sécurités mises en place après les krachs passés est en train de supplanter en bêtises l'économie politique basée sur l'inflation des biens et services. » « Tout comme il faut encadrer et surveiller le développement du nucléaire dans le monde, il faut encadrer et surveiller le développement du financier dans le monde. »*

- **Octobre 2006**, je fais une mise garde contre les hedge funds et j'écris « *Il n'y a bien que dans le monde financier que de tels paradigmes existent. Ce monde que les profanes croient technique et professionnel se révèle, dans bien des cas, un monde fait d'approximation, de comportements moutonniers, d'allégeance et le tout, sous l'encadrement et le contrôle d'entités étatiques ou « semi-étatiques ». Et pourtant, pour les côtoyer, je sais que ces entités sont indéniablement compétentes ! »*

- **Octobre 2006**, je pose la question de l'évaluation des SICAV et FCP. Evaluation qui va à l'encontre du principe de loyauté et d'information des épargnants, cela sans parler de la liquidité.

- **Janvier 2007** (CAC à 5638), « *Je vous propose de prendre, au minimum, vos bénéfices. Pour les plus dynamiques (dont je suis), je vous propose d'alléger considérablement votre exposition action (en clair, vendre une grande partie de votre portefeuille boursier) et attendre la phase de crainte (ou de peur) à venir qui provoquera une forte baisse. »*

- **Février 2007**, je pose la question de la crédibilité des comparatifs de performances qui comparent des OPCVM qui ne sont pas évalués aux mêmes dates et qui oublient « la liquidité ».

- **Mars 2007** (CAC à 5458), « *Est-ce le moment de revenir sur les marchés ? En ce qui me concerne, je pense que c'est trop tôt. N'oubliez pas qu'en bourse, c'est le savoir vendre qui vous évite le cercle infernal d'être riche quand tout va bien et pauvre quand tout va mal. »*

- **Avril 2007** (CAC à 5858), « *Les hausses de marché dues à des raisonnements moutonniers non réalisées par une vente ne sont qu'une image éphémère d'un mode de pensée court terme. C'est la situation actuelle. Prudence.* »

- **Mai 2007** (CAC à 6012), « *Le seul problème est que les risques induits par les comportements moutonniers des marchés financiers sont toujours réels, d'une date et d'une ampleur imprévisible. Lorsqu'un marché monte de quelques pourcents alors qu'il n'y a que quelques titres d'échangés, il baissera de plusieurs dizaines de pourcents lorsque le marché sera à la baisse. Même si la baisse ne se fait qu'en septembre, je vous conseille d'attendre et de laisser passer le mirage afin de réinvestir à des cours normaux.* »

- **Septembre 2007**, « *Les marchés après avoir baissé du fait de la crainte qu'il n'y ait pas injection de capitaux par les banques centrales (ou par le biais d'une baisse des taux), se sont repris. Cette reprise est totalement décorrélée de la situation économique.* »

- **Novembre 2007** : « *Je continue, pour l'instant, de vous conseiller de rester absent des marchés. Savoir acheter, c'est bien ; Savoir être absent des marchés apporte sécurité et sérénité ; Savoir vendre, c'est mieux et surtout primordial ; Savoir faire les trois, c'est très rare.* »

*Pour le reste, voir les revues de presse quotidiennes*